

Lyon, le 15 février 2009.

Monsieur le Recteur,

Parmi les dossiers à l'origine des mouvements de grève à l'université, la réforme de la formation et du recrutement des professeurs joue un rôle important. Cette réforme est violemment rejetée par l'ensemble de la communauté universitaire pour des raisons sociales, organiques et techniques. Nous saisissons la date du 15 février pour ne pas remettre les maquettes de masters sur les métiers de l'enseignement et expliquer les aspects négatifs de la réforme.

La première source de critiques, profondes, est d'ordre social, liée à l'allongement d'un an de la durée des études non rémunérées. Il est clair que les économies réalisées<sup>1</sup> sont une des motivations principales de la réforme, et d'après les chiffres, la faible amplitude de la politique de bourses<sup>2</sup> ne dément pas la teneur de la lettre du bureau de la CPU du 6 janvier dernier. La prise en charge du coût de la formation par la collectivité, qui a longtemps été un gage d'excellence du recrutement et une occasion de mixité sociale, est abandonnée ; ce coût incombera maintenant aux futurs enseignants.

De plus, nombreux sont ceux qui craignent que la réforme ne conduise à la précarisation du métier d'enseignants en créant un vivier de diplômés d'un master enseignement n'ayant pas réussi le concours (les reçus-collés) qui pourront être employés en CDD pour mettre en place le service minimum dans les écoles, faire des remplacements etc. Loin d'être une revalorisation du métier d'enseignant, cette réforme annonce au contraire sa précarisation.

Globalement, elle contribue au désengagement de l'État du service public.

La deuxième source de critiques provient de l'affaiblissement inévitable de la partie professionnelle de la formation, du fait de la suppression du stage en alternance. En effet, au lieu de suivre des classes en responsabilité tout au long de l'année, ce qui représente au minimum 200 heures devant les élèves en plus du travail de préparation et des tâches administratives, ils auront au mieux 108 heures de stage (de présence dans l'établissement ? en classe ?). La portée de ces nouveaux stages minima est encore minorée par le calendrier du concours. Dans le deuxième semestre de M2 se cristallise la tension entre préparation au concours et préparation au métier. En effet, les étudiants devront simultanément se préparer à deux épreuves orales, faire un stage et rédiger un rapport : c'est très difficilement tenable, et on voit bien ce qui risque fort d'être sacrifié. À quoi bon s'investir dans un stage si cela coûte la réussite au concours ?

L'entrée dans le métier aujourd'hui est difficile, malgré l'année de mise en situation réelle. Elle s'annonce encore plus problématique lorsqu'un professeur aura immédiatement un service complet (typiquement, dans un collège difficile) après quelques heures de stage (par exemple, dans un lycée choisi). Et l'état actuel de la formation continue<sup>3</sup> ne laisse aucun espoir de compenser le déficit de formation.

---

<sup>1</sup>Pour 9475 reçus dans le primaire et 8453 dans le secondaire payés environ 30000 euros par an (coût employeur), cela représente environ 530 millions d'euros. Comme les stagiaires effectuent environ un tiers de service, ce sont 12000 postes économisés.

<sup>2</sup>Dans l'hypothèse maximale de 12000 bourses à 2500 euros par an, cela représente 30 millions d'euros, montant dérisoire par rapport aux 530 millions ci-dessus.

<sup>3</sup>À ce sujet, l'Académie des sciences pointait en novembre 2007 "le caractère totalement inadéquat des dispositifs actuels, fondés soit sur une désignation par les corps d'inspection, soit sur un volontariat ne touchant qu'une faible fraction des enseignants, et offrant des stages dont la qualité scientifique laisse souvent à désirer."

Si la formation professionnelle pâtit de la réforme proposée, la formation disciplinaire va en être une autre victime. De l'avis de tous les spécialistes impliqués dans la formation, du fait du remplacement d'une épreuve d'oral par une épreuve non disciplinaire aux contours plus que flous et au contenu inconnu, les étudiants occupés à la préparer (préparation qui deviendra inévitablement un bachotage de *novlang* administratif après les premières sessions) auront moins de temps pour leur discipline.

Par ailleurs, la mise en place de cette réforme est un désastre. À cause d'un calendrier délirant<sup>4</sup>, les conditions dans lesquelles les maquettes ont dû être élaborées sont inacceptables. Certes, dans ces documents non remis, il y a autant de cases qu'il le faut, mais une grande partie de ces cases sont vides, faute d'avoir eu les informations nécessaires (programmes des concours, par exemple). On se demande quel sens pourrait avoir l'évaluation de maquettes aussi virtuelles par l'AERES. À ce propos, le récent changement de calendrier de l'AERES illustre une nouvelle fois l'absence de sérieux et de réflexion avec laquelle la réforme est menée : suite au report d'un mois et demi de la date-limite de remise des maquettes, les experts auraient à présent deux semaines pour les évaluer : c'est aussi peu crédible que possible !

À propos des stages, les déclarations du ministère constituent un *casus belli*. En effet, on a pour seuls éléments d'information des durées maximales, alors qu'il s'agit de garantir des durées minimales. De plus, le nombre de stages proposés est très en-dessous des besoins. En 2008, il y avait 60000 candidats présents aux écrits des concours externes du secondaire<sup>5</sup>, et 45000 dans le primaire<sup>6</sup>. Ces chiffres doivent être comparés aux 50000 stages de M1 et aux 40000 stages de M2 en responsabilité. On voit que cela représente deux stages pour cinq étudiants. Au niveau local, les relations entre les universités lyonnaises et le rectorat sur ce sujet sont embryonnaires. Qui plus est, pour l'année 2009-2010, les "nouveaux" stages devraient coexister avec les stages habituels de deuxième année d'IUFM.

Au bilan, la mise en place des stages selon le schéma prévu constituerait un fort recul de la formation professionnelle, mais on voit que les universités ne sont même pas en mesure, aujourd'hui, d'en assurer l'existence.

D'autres problèmes techniques se posent, comme le redoublement des reçus-collés, ou l'autorisation d'inscrire en M2 des étudiants ayant échoué dans un M1 "disciplinaire" et souhaitant se réorienter vers les concours d'enseignement, la rémunération des maîtres de stage... Ces problèmes semblent hélas bien insignifiants par rapport aux précédents.

Non content de proposer une réforme à la hussarde, pleine de contradictions internes, manifestement contraire à l'objectif affiché de qualité de la formation, sans concertation des institutions et des personnes chargées de la mettre en place, la communication du ministère est une série d'insultes et de mensonges.<sup>7</sup> Cela montre le mépris dans lequel sont tenus formateurs et futurs professeurs. Peut-être inspiré par le discours du Président du 22 janvier, le Ministre de l'éducation nationale est allé jusqu'à expliquer qu'il n'avait pas besoin des

---

<sup>4</sup>Annonce de la réforme en juin, circulaire décrivant les concours à la mi-octobre, contenu des épreuves donné sans programme précis sous forme de documents de travail vers le 10 décembre, maquettes à rendre mi-février, mise en place en septembre ? Impensable !

<sup>5</sup>Source : <http://www.education.gouv.fr/cid5542/regards-statistiques.html>.

<sup>6</sup>Source : <http://www.education.gouv.fr/cid22782/regards-statistiques.html>.

<sup>7</sup>Deux mots extraits du communiqué du 15 janvier : *désormais* et *gratification*. "Désormais" la formation des professeurs se ferait à Bac+5 : il y a près de vingt ans que c'est le cas, même s'il n'y a pas de diplôme ! Pour leurs stages en responsabilité, les stagiaires recevraient une "gratification", un pourboire, en guise de salaire.

universitaires pour recruter et former 14000 professeurs<sup>8</sup> dès 2010. Ce genre de réactions est inqualifiable.

En l'état actuel de la réforme et du climat, ni les manœuvres dilatoires, ni les insultes, ni les menaces, ni les aménagements à la marge de parviendront à apaiser la communauté universitaires. Pour toutes les raisons précédentes, nous exigeons le retrait de cette contre-réforme dite de "mastérisation". Il est certainement nécessaire d'améliorer la formation des professeurs. Il n'est pas urgent de la détruire.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

[Les noms des deux "délégués" ?]

La coordination de la mobilisation lyonnaise

---

<sup>8</sup>À comparer aux 18000 admis aux concours externes de 2008 : un nouveau chiffre lancé au hasard ou une nouvelle source d'inquiétude ?